ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 19 octobre 2010 — N° 143

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Vera Danyluk.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), en remplacement de M. Girard (Gouin), fait une déclaration concernant la Marche des femmes.

Mme Gonthier (Mégantic-Compton) fait une déclaration concernant la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de féliciter le comité organisateur du Challenger Banque Nationale.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant la sclérose en plaques.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le 90e anniversaire du Cercle des fermières de Beauport.

_____

M. Ratthé (Blainville) fait une déclaration concernant le Prix Dollard-Morin décerné à la ville de Blainville.

_____

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration concernant le 40e anniversaire de la fondation du Club des matinaux de Charlesbourg.

_____

M. Pelletier (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mmes Monique Vézina, Suzanne Tremblay et Solange Charest qui recevront la médaille de l'Assemblée nationale.

_____

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant l'honorable Lise Bacon, l'Ordre du Canada pour une femme d'exception.

_____

À 13 h 59, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

_____

Les travaux reprennent à 14 h 09.

_____

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Fournier, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Société québécoise d'information juridique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.

(Dépôt n° 1715-20101019)

Mme Courchesne, ministre des Services gouvernementaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Centre de services partagés du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.

(Dépôt n° 1716-20101019)

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Les rapports annuels 2009-2010 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

Abitibi-Témiscamingue;

(Dépôt n° 1717-20101019)

Bas-Saint-Laurent;

(Dépôt n° 1718-20101019)

Capitale-Nationale;

(Dépôt n° 1719-20101019)

Chaudière-Appalaches;

(Dépôt n° 1720-20101019)

Côte-Nord;

(Dépôt n° 1721-20101019)

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine;

(Dépôt n° 1722-20101019)

Laurentides;

(Dépôt n° 1723-20101019)

Laval;

(Dépôt n° 1724-20101019)

Montérégie;

(Dépôt n° 1725-20101019)

Montréal;

(Dépôt n° 1726-20101019)

Outaouais;

(Dépôt n° 1727-20101019)

Saguenay—Lac-Saint-Jean.

(Dépôt n° 1728-20101019)

Les rapports annuels de gestion, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010, des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

Abitibi-Témiscamingue;

(Dépôt n° 1729-20101019)

Bas-Saint-Laurent;

(Dépôt n° 1730-20101019)

Capitale-Nationale;

(Dépôt n° 1731-20101019)

Chaudière-Appalaches;

(Dépôt n° 1732-20101019)

Côte-Nord;

(Dépôt n° 1733-20101019)

Estrie;

(Dépôt n° 1734-20101019)

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine;

(Dépôt n° 1735-20101019)

Laval;

(Dépôt n° 1736-20101019)

Laurentides;

(Dépôt n° 1737-20101019)

Mauricie—Centre-du-Québec;

(Dépôt n° 1738-20101019)

Montérégie;

(Dépôt n° 1739-20101019)

Montréal;

(Dépôt n° 1740-20101019)

Outaouais;

(Dépôt n° 1741-20101019)

Saguenay—Lac-Saint-Jean.

(Dépôt n° 1742-20101019)

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

> QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et de services sociaux*, l'étude des rapports annuels 2009-2010 des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches, de Côte-Nord, de l'Estrie, de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, de Laval, des Laurentides, de la Mauricie—Centre du Québec, de la Montérégie, de Montréal, de l'Outaouais et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, soit déférée à la Commission de la santé et des services sociaux;
>
> QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport d'activité du Fonds de développement et de la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.

(Dépôt n° 1743-20101019)

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose :

Les rapports d'activités des conférences régionales des élus, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010 :

Abitibi-Témiscamingue;

(Dépôt n° 1744-20101019)

Bas-Saint-Laurent;

(Dépôt n° 1745-20101019)

Centre-du-Québec;

(Dépôt n° 1746-20101019)

Chaudière-Appalaches;

(Dépôt n° 1747-20101019)

Côte-Nord;

(Dépôt n° 1748-20101019)

Estrie;

(Dépôt n° 1749-20101019)

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine;

(Dépôt n° 1750-20101019)

Lanaudière;

(Dépôt n° 1751-20101019)

Laurentides;

(Dépôt n° 1752-20101019)

Laval;

(Dépôt n° 1753-20101019)

Longueuil;

(Dépôt n° 1754-20101019)

Mauricie;

(Dépôt n° 1755-20101019)

Montérégie-Est;

(Dépôt n° 1756-20101019)

Montréal;

(Dépôt n° 1757-20101019)

Outaouais;

(Dépôt n° 1758-20101019)

Saguenay—Lac-Saint-Jean;

(Dépôt n° 1759-20101019)

Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

(Dépôt n° 1760-20101019)

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil supérieur de la langue française, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010;

(Dépôt n° 1761-20101019)

Le rapport annuel de gestion de l'Office québécois de la langue française et de la Commission de toponymie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.

(Dépôt n° 1762-20101019)

M. Fournier, leader du gouvernement, au nom de Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

Le rapport d'activité de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2010.

(Dépôt n° 1763-20101019)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 4 juin 2010 et le 21 septembre 2010 par Mme Beaudoin (Mirabel), concernant la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier;

(Dépôt n° 1764-20101019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 juin 2010 par M. Trottier (Roberval), concernant une demande de nationalisation d'AbitibiBowater.

(Dépôt n° 1765-20101019)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Drainville (Marie-Victorin) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 20 octobre 2010, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1766-20101019)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 8 886 citoyens et citoyennes de Montréal et de ses environs, concernant le service de train offert par l'Agence métropolitaine de transport aux citoyens de la banlieue ouest de Montréal.

(Dépôt n° 1767-20101019)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Malavoy (Taillon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 928 citoyens et citoyennes du Québec et du Canada, concernant le traitement des animaux.

(Dépôt n° 1768-20101019)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charette (Deux-Montagnes), conjointement avec Mme Gaudreault (Hull), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la canonisation du Frère André.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

— la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements.

———————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

— la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles poursuivra ses auditions publiques dans le cadre du mandat d'initiative concernant la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 20 octobre 2010, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Drainville (Marie-Victorin).

Cette motion se lit comme suit :

> QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement du Canada qu'il suspende immédiatement l'autorisation de procéder à des levées sismiques dans le golfe du Saint-Laurent accordée le 4 octobre 2010 par l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador sur les hydrocarbures extracôtiers.
>
> QU'elle exige du gouvernement du Québec qu'il prenne tous les moyens nécessaires, incluant les recours judiciaires, pour que cette autorisation soit suspendue et que les ressources naturelles du Québec présentes dans le golfe du Saint-Laurent soient préservées de toute exploitation par la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 112, Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 96, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Pelletier (Rimouski) dépose :

> Copie d'un document intitulé « Projet de loi 96 – Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives », de la Fédération des pourvoiries du Québec inc.
>
> (Dépôt n° 1769-20101019)

Le débat se poursuit.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 20 octobre 2010 à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 16 h 03, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 20 octobre 2010 à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 19 octobre 2010, à 12 h 31, à Montréal, en présence de Mme Stéphanie Boutin, représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable France Thibault, administratrice du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 115 Loi faisant suite aux décisions judiciaires en matière de langue d'enseignement

Le Président

YVON VALLIÈRES